



# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

**Ff&C**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DES  
ÉCOLES DE  
CIRQUE



Dans un souci de cohérence avec les rapports antérieurs, ce rapport d'activités reprend, comme chaque année, les grandes missions de la Fédération, à savoir :

- la représentation institutionnelle de ses membres et le développement de la visibilité des écoles de cirque et de la Fédération ;
- l'accompagnement des adhérents et le soutien à leur structuration ;
- le développement de la professionnalisation des acteurs ;
- l'animation du réseau et du territoire ;
- le fonctionnement fédéral.

# SOMMAIRE

**p.2**

## LA REPRÉSENTATION

Partenaires institutionnels, filière nationale des arts du cirque, réseaux nationaux, échelon international

**p.6**

## L'ACCOMPAGNEMENT ET LA STRUCTURATION DU RÉSEAU

Observatoire, audits et visites d'écoles, Agrément qualité, conseils au quotidien, Plan de prévention et de lutte contre les VHSS

**p.11**

## LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Titres fédéraux, formation continue, formation professionnelle, États Généraux

**p.15**

## LA MOBILISATION DU RÉSEAU ET L'ANIMATION TERRITORIALE

Réseau national, dynamique régionale, Projets FREC, Rencontres Nationales, projets du réseau, Service Civique

**p.22**

## LE FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

Outils de communication, gouvernance fédérale, équipe fédérale



# 1 LA REPRÉSENTATION

1. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

2. LA FILIÈRE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

3. LES RÉSEAUX NATIONAUX

4. L'ÉCHELON INTERNATIONAL

La mission de représentation est un maillon essentiel de l'action fédérale. Elle s'est fortement consolidée sur les dernières années et se décline en plusieurs axes.

## 1. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

### Le ministère de la Culture et ses organismes liés

La convention pluriannuelle d'objectifs (2022/2024) signée avec la Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle (DG2TDC), assure à la Fédération un engagement sur le long terme. Cette convention s'organise autour de **trois grands objectifs** :

- Structurer les acteur·rices de l'enseignement des arts du cirque ;
- Structurer auprès des écoles une activité d'animation globale du territoire, d'observation, de formation, de ressources et d'accompagnement ;
- Contribuer au niveau national et européen à la réflexion sur l'enseignement des arts du cirque.

En 2023, de nombreux échanges ont eu lieu avec les services de la DG2TDC dans le cadre de la CPO, allant du soutien à l'enregistrement du TIAC au RNCP (cf. chapitre 3.1) à la mise en réseau avec d'autres interlocuteurs du ministère (outremer, EAC, labellisation écoles de formation) en passant par la participation à nos événements (EGEAC - cf. chapitre 3.4 ; réunion écoles préparatoires/supérieures) ou l'interpellation pour des enquêtes diverses sur les pratiques artistiques.

La FFEC participe depuis 2019 aux réunions de filière animées par la **Délégation Générale à la Création Artistique (DGCA)** au Ministère de la Culture, aux côtés des représentant·es du secteur tels que le **Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC)**,

**Territoires de Cirque, ARTCENA et les écoles d'enseignement supérieur** (dont le CNAC). Ces réunions de filière ont été consacrées notamment à l'observation du secteur, à la réflexion sur la diffusion sous chapiteaux, à la prévention et la lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS), aux aides à la production, au plan ministériel "Mieux produire, mieux diffuser", à la redéfinition des résidences. Instance essentielle pour faire reconnaître le travail réalisé par les écoles de notre réseau, ces réunions sont aussi l'occasion de faire valoir la place de l'enseignement des arts cirque - de pratique amateur et de formation professionnelle. En 2023, **5 réunions ont eu lieu** - essentiellement à la DGCA.

La FFEC est **membre du directoire du Centre National des Arts du Cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne**, elle participe à ce titre à l'ensemble de ses instances (2 en 2023). La FFEC est également membre du comité de pilotage de la certification "Techniques et interprétation des arts équestres" enregistrée en 2019 au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations (RSCH).

La FFEC est **membre du Conseil d'orientation d'ARTCENA** (2 réunions en 2023). Elle a participé aux travaux sur la transition écologique dans le spectacle vivant.

La FFEC continue à accompagner les écoles

de cirque qui le souhaitent dans leur dépôt de projets au Fonds d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs (FEIACA). L'appel à projet est systématiquement diffusé au réseau.

### Le Ministère de l'Éducation Nationale et ses organismes liés

La FFEC est **signataire d'une convention cadre triennale avec le Ministère de l'Éducation Nationale** (et de la Jeunesse), **l'Union Nationale du Sport en Milieu Scolaire (UNSS) et l'Union Nationale du Sport en Établissements Primaires (USEP)** définissant les attendus en matière d'**Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en milieu scolaire**. La convention est signée pour 4 ans et court jusqu'en 2025.

La FFEC **dispose de l'agrément national "associations éducatives complémentaires de l'enseignement public"**. Celui-ci, étant arrivé à échéance pendant la pandémie de covid19, a fait l'objet d'une demande de renouvellement début 2023. Le dossier est toujours en instruction. Pour rappel, via l'agrément national, les adhérent·es agréé·es par la FFEC en bénéficient automatiquement à leur niveau.

Cité dans la convention cadre, le cahier des charges des activités circassiennes en milieu scolaire a également fait l'objet d'un travail

### Les services liés à la DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative)

La FFEC a renouvelé une demande de subvention auprès de la DJEPVA portant sur l'accès aux pratiques artistiques pour les publics défavorisés, le projet de prévention et de lutte contre les harcèlements et le statut d'assistant·e initiateur·rice. Les trois projets ont été retenus et ont fait l'objet d'un soutien renouvelé.

La FFEC **porte depuis 2018 un agrément collectif au titre du dispositif du Service Civique**. Cet agrément, délivré par l'Agence du Service Civique, Groupement d'Intérêt

de mise à jour avec les mêmes partenaires. Cependant sa finalisation a été reportée pour des raisons d'agenda du ministère.

La Fédération **siège à la Commission Mixte Nationale (CMN) de l'UNSS en charge des activités liées aux arts du cirque**. Cette commission, réactivée fin 2017, s'est réunie en 2023 pour relancer le festival académique national 2023 de l'UNSS des arts du cirque. Ce festival a eu lieu au cirque-théâtre d'Elbeuf (76) du 14 au 17 mai 2023. La FFEC y était présente.

En 2023, la demande de subvention de la FFEC, pour des projets autour des VHSS et de l'EAC, n'a pas reçu une issue favorable. La FFEC et la DGESCO se sont rencontrées pour définir les bases d'une nouvelle relation. La FFEC a notamment été invitée au séminaire des partenaires du ministère de l'Éducation Nationale pour l'EAC le 13 septembre en tant que **partenaire pilier de l'EAC pour les arts du cirque**.

Public sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, permet aux écoles de cirque adhérentes d'accueillir au sein de leur structure des volontaires en service civique pour des missions de 6 à 9 mois (cf. chapitre 4.6).

La Fédération est titulaire d'un **agrément national "Jeunesse et Éducation Populaire"** qui a fait l'objet d'une refonte et d'une demande de renouvellement en 2023.

## 2. LA FILIÈRE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

### Syndicat des Cirques et des compagnies de Création – SCC

La FFEC est membre associée du SCC et siège depuis juin 2016 au Conseil National du syndicat en tant que membre associé. Des collaborations régulières se sont poursuivies autour de la structuration de la filière, l'entraînement des artistes, le projet de cirque durable, les SODAC (Schémas d'Orientation Des Arts du Cirque) Occitanie et Île-de-France.



### Festival CIRCa

36 années de collaboration complice unissent les écoles de la Fédération Française des Écoles de Cirque et CIRCa, pôle national des arts du Cirque d'Auch, organisateur du Festival du cirque actuel. La FFEC est représentée au sein du Conseil d'administration de CIRCa et CIRCa siège à la FREC Midi-Pyrénées. Par le biais des Rencontres Nationales organisées sur le festival depuis 2011, la présence de plus en plus importante des écoles de cirque au festival CIRCa est devenue au fil des ans une composante forte de l'identité du festival et un moment fondamental de la vie fédérale. 2023 a été l'année des 35 ans des Rencontres Nationales (cf. chapitre 4.4).



### Festival Mondial du Cirque de demain

La FFEC est membre du Conseil d'Administration de l'association du Festival Mondial du Cirque de Demain et y siège à raison de 2 réunions par an. Après 2 éditions annulées à cause de la pandémie de Covid19, le festival a enfin pu avoir lieu en 2023. La FFEC - présente à la BIAC de Marseille à la même date - n'était pas présente.



### La Nuit Du Cirque

La FFEC a rejoint la Nuit Du Cirque - porté par Territoires de Cirque - en tant que partenaire relais pour la première fois en 2023. Elle devient alors l'interlocutrice principale des écoles et les guide dans leur participation à cet événement national. 27 écoles de cirque du réseau ont participé à la 5ème édition de la Nuit Du Cirque (dont 10 qui sont passées par la FFEC pour leur inscription). Les écoles de cirque de la FFEC correspondent à 12,5% de l'ensemble des structures organisatrices participant à la Nuit du Cirque.



## 3. LES RÉSEAUX NATIONAUX

### HEXOPÉE

La FFEC est membre du conseil d'administration au sein de ce syndicat d'employeurs des secteurs de l'animation, du sport, du tourisme social et du secteur des foyers et service aux jeunes travailleur·ses. La Fédération s'investit principalement sur les chantiers relatifs à la formation et à la qualification professionnelle.

Hexopée - ex CNEA - a conforté ses missions d'accompagnement juridique de ses adhérent·es, de représentation du secteur auprès des pouvoirs publics et de participation aux commissions paritaires (formation professionnelle, emploi, prévoyance, retraite, prud'hommes, etc.)

L'essentiel de l'action de la FFEC en 2023 a été de faire valoir l'enseignement des arts du cirque lors des discussions sur la construction du Certificat Qualification

Professionnelle (CQP) Intervenant Pratiques Artistiques. Grâce au soutien d'Hexopée - via la CPNEF (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation) de la branche ECLAT, la FFEC a obtenu l'enregistrement du TIAC (Titre d'Initiateur aux Arts du Cirque) au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles (RNCP) (cf. chapitre 3.1). Hexopée a soutenu la FFEC dans la mise en œuvre des États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (EGEAC) en participant à une table ronde à Avignon lors de son lancement en juillet.

En 2023, la FFEC a participé à 5 réunions du conseil d'administration et au forum RH qui a eu lieu le 12 décembre à Paris.



### Confédération des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC)

La FFEC est engagée aux côtés de la COFAC, pour la défense d'une politique culturelle s'appuyant sur le secteur associatif, la reconnaissance du bénévolat et la démocratie culturelle.

Au sein de la COFAC, la FFEC a :

- représenté les écoles de cirque
- participé aux travaux présentés aux ministères de tutelle, sur le soutien à l'activité économique et sur les conditions de reprise d'activité d'après pandémie

- discuté et signé les courriers et communiqués communs
- participé aux groupes de travail (Pratiques artistiques et culturelles, Territoires, EAC - EAS - EP)
- participé aux travaux de suite des Rencontres Culture le 10 février au CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental) à Paris

Depuis 2019, la COFAC a lancé un travail sur les contrats de plan Etat-Région (CPER) pour intégrer les associations culturelles dans la structuration des territoires. La structuration

des COFAC régionales - auxquelles adhèrent parfois les FREC - en est un résultat concret.

En 2023, la FFEC a participé à 12 réunions de la COFAC (instances, groupes de travail, webinaires).



### Collectif Pour l'Observation Participative et Partagée (POPP)

La FFEC est **membre du collectif Pour l'Observation Participative et Partagée (POPP)**, l'association créée pour reprendre l'outil GIMIC et promouvoir une démarche engagée de l'observation des réseaux de pratiques culturelles. Ce collectif prend la suite de Icoop que la FFEC a créé avec 3 autres partenaires il y a plusieurs années pour développer la plateforme GIMIC. L'objectif pour la FFEC est que les écoles

de cirque aient un meilleur accès à leurs données et à celles des secteurs proches et puissent s'en servir auprès de leurs partenaires territoriaux.

La FFEC a siégé à l'Assemblée Générale constitutive de POPP en 2022 et à celle de 2023 et contribue à la structuration de l'association en facilitant notamment le transfert de GIMIC d'Icoop vers POPP.

### Opale

Opale est le centre de ressources des DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement) consacrés à la culture. Pour cette mission, Opale a rédigé avec la FFEC une fiche "école de cirque" à destination de tous les chargés de mission du territoire. De plus, la FFEC participe régulièrement aux journées d'information d'Opale à destination des têtes de réseau.

En 2023, la FFEC et Opale ont organisé un webinaire sur le DLA à l'attention des écoles de cirque.



## 4. L'ÉCHELON INTERNATIONAL

La Fédération est engagée dans deux réseaux européens : la **Fédération Européenne des Écoles de Cirque professionnelles (FEDEC)** et la **confédération européenne des écoles de cirque pour la jeunesse (EYCO)**. Sur ces deux réseaux, l'engagement fédéral s'est poursuivi.

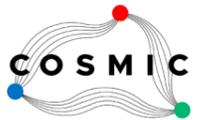
### Fédération Européenne des Ecoles de Cirque professionnelles (FEDEC)



La FFEC est membre partenaire de la **FEDEC** et siège au niveau de l'Assemblée Générale de cette organisation. Depuis 2014, le partenariat entre les deux organisations s'est considérablement renforcé, la FFEC devenant la porteuse administrative d'importants projets européens liés au dispositif « Erasmus + Education et Formation » tels que COSMIC, REFLECT ou INTENTS. La FEDEC et la FFEC ont mis en place un temps dédié à la formation des formateur·rices à Auch (cf. chapitre 3.4).

### COSMIC (Creating video-based Methodologies for Circus Education)

Le projet COSMIC qui s'est clôturé en 2022 a fait l'objet d'une évaluation par les services de l'agence Erasmus en 2023 qui a validé son contenu et sa mise en œuvre.



La FFEC était présente - via le Président, Florent Fodella et le directeur, Raphaël Vigier - à la conférence annuelle de la FEDEC qui s'est déroulée à Montpellier (34) accueillie par le CADC Balthazar du 12 au 14 avril 2023.

### Confédération Européenne des Écoles de Cirque pour la Jeunesse (EYCO)



La FFEC est membre fondateur d'**EYCO, Confédération Européenne des Écoles de Cirque de Pratique Amateur**. Cette confédération rassemble 13 fédérations nationales (Allemagne, Autriche, Belgique flamande, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Pays Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie). **La FFEC est le siège social d'EYCO (association de droit français) et en assure la totalité des missions juridico-administratives.**

### Projet Talent of development

EYCO a continué son travail en 2023 sur la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé "Talent of development", qui a pour objectif de créer des passerelles entre le secteur du cirque de pratique amateur (ou de jeunesse) et celui de la formation professionnelle.

### Réunions d'instances EYCO

Dans le cadre des projets exposés ci-dessus, la FFEC a participé aux réunions d'instances d'EYCO qui se sont essentiellement déroulées en visioconférence. 10 réunions (instances, groupes de travail) ont eu lieu en 2023 dont l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Cologne du 2 au 5 juin.

La FFEC - par l'intermédiaire de son directeur, Raphaël Vigier, est trésorier d'EYCO depuis l'AG de Cologne en septembre 2021.



Le projet Erasmus + Education Ideas of Inclusion, s'est clôturé le 31/12/2022.



**1. UN OBSERVATOIRE PERMANENT DES ÉCOLES**

**2. L'AGRÉMENT QUALITÉ**

**3. DES AUDITS DIAGNOSTICS / DES VISITES D'ÉCOLES**

**4. UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL AU QUOTIDIEN**

**5. UN PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VHSS**

**2**

## L'ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DU RÉSEAU

“Être une fédération œuvrant en soutien à ses adhérent·es, dans une démarche de mise en réseau et d'autonomisation des acteurs”, telle est la direction que poursuit la FFEC. Cette mission se traduit notamment par un travail d'observation (statistiques et enquêtes qualitatives), par des accompagnements personnalisés, par des visites et des aides pour s'occuper au mieux de l'accueil des nouvelles structures adhérentes, par la mise à disposition d'outils et de ressources variées à la demande ou encore par un accompagnement téléphonique et par mail tout au long de l'année.

## 1. UN OBSERVATOIRE PERMANENT DES ÉCOLES

La FFEC reste très active dans le développement de la démarche d'observation participative partagée (cf. chapitre 1.3) en lien avec la coopérative Icoop et l'association Popp.

La FFEC recueille chaque année les informations de toutes les structures adhérentes, via la plateforme en ligne GIMIC, lors de leur réadhésion. Ces réponses

permettent de produire des enquêtes fédérales qui illustrent la composition du réseau des écoles de cirque en France. Un travail de production d'une nouvelle édition de la GEF (Grande Enquête Fédérale) a eu lieu en 2023 avec un objectif de publication début 2024. Parallèlement, la FFEC travaille sur une version annuelle allégée de la GEF.



## 2. L'AGRÉMENT QUALITÉ

À la différence des arts académiques (danse, musique), le cirque ne fait l'objet d'aucune réglementation spécifique en France. Toutefois, la mise en place d'un enseignement des arts du cirque, en école, en activité de loisirs ponctuelle ou au sein d'un établissement scolaire est encadrée. La **circulaire n°162-782 du 9 mars 1999**, produite par les Ministères de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et le Ministère de la Culture, formule ainsi des recommandations relatives à l'enseignement et à la pratique des arts du cirque dans une perspective de loisirs. La convention signée avec le Ministère de l'Éducation Nationale, l'UNSS et L'USEP,

reprend les préconisations de l'agrément et recommande les écoles agréées FFEC auprès des établissements scolaires.

Dans le but de consolider les écoles de cirque et de les outiller d'un gage de sérieux auprès de leurs partenaires (institutionnels, financiers ou d'activités), la FFEC a en effet mis en place un dispositif de labellisation : **"l'agrément qualité"**. Celui-ci normalise les engagements des écoles dans les domaines de la pédagogie, de la formation des initiateur·rices, de la santé des pratiquant·es, de la sécurité et du respect des normes administratives.

### Une démarche volontaire

Les écoles adhérentes à la FFEC font le choix de s'engager volontairement dans la "démarche qualité", la FFEC proposant ce dispositif comme un horizon à atteindre selon un agenda fixé en fonction de chaque structure. Suite à un audit diagnostic initial qui permet de mesurer les écarts au cahier des charges pour chaque volet de l'agrément (gouvernance, pratiquant·es, ressources humaines, équipements et sécurité), les écoles candidates entrent dans une démarche de progrès. Tout au long de ce parcours, la FFEC accompagne l'école en demande et propose des outils pratiques ou informatifs. Cet accompagnement s'opère par échanges de documents, par audit complémentaire si le besoin est détecté et/ou par production d'outils ou de fiches.

Une fois obtenu, l'agrément est suivi au regard de plusieurs mécanismes nécessaires à son maintien auprès des écoles, garantissant ainsi sa validité, sa durabilité et sa reconnaissance. Ces dernières sont ainsi invitées à sans cesse améliorer la mise en œuvre de la démarche qualité. Chaque année, elles informent la fédération des évolutions effectuées dans l'année et expriment leurs besoins d'accompagnement. Des rencontres régulières entre des écoles proches offrent par ailleurs l'occasion d'échanges de pratiques. Des audits exceptionnels peuvent enfin être déclenchés en cas d'alertes ou de signalements. Il s'agit alors d'intervenir sur le terrain pour aider au fonctionnement de l'école en difficulté, et si les conclusions des rapports l'établissent, d'opérer à un retrait de l'agrément qualité, prononcé par le Bureau Fédéral en dernière instance.



## L'agrément Pratique Amateur

Réservé aux structures de découverte, de pratique ou d'enseignement des arts du cirque à destination d'un public amateur. Il concerne des activités organisées pour les usager·ères direct·es de la structure ou au sein d'autres organismes tels que des établissements scolaires, socioculturels, spécialisés, centres de vacances ou de loisirs.

Réelle "assurance qualité" pour les usager·ères des écoles de cirque (élèves, parents, institutions scolaires), l'agrément fédéral continue à être reconnu comme une "norme" incontournable par les institutions publiques développant des politiques publiques d'éducation artistique (collectivités locales et Éducation Nationale par exemple). Le nombre de sollicitations issues de collectivités territoriales ou de directions d'académie en témoigne.

**3** écoles sont en démarche qualité en fin d'année 2023, **110** écoles fédérées disposent de l'agrément qualité « pratique amateur » en 2023.



## L'agrément Centre de Formation

Réservé aux établissements de formation professionnelle, formant des artistes et/ou des pédagogues, organisant en parallèle une pratique en amateur.

Il se scinde en **trois habilitations distinctes** :

- ◆ **Une habilitation "formation préparatoire"** : pour les formations préparant l'entrée dans une formation professionnelle artistique de niveau II ou III ;
- ◆ **Une habilitation "formation professionnelle artistique"** : pour les formations préparant aux métiers d'artiste de cirque ;
- ◆ **Une habilitation "BPJEPS"** : pour les formations préparant au BPJEPS activités du cirque.

Une 4ème habilitation a été créée en 2023 à l'occasion de l'enregistrement du TIAC au RNCP (cf. chapitre 3.1) : l'habilitation "TIAC" qui qualifie les centres habilités à dispenser la formation. Cette habilitation sera intégrée à la refonte en cours de l'agrément "Centre de Formation".

Un centre de formation peut demander plusieurs habilitations.

En 2023, **7** écoles fédérées cumulent l'agrément qualité « Pratique Amateur » et « Centre de Formation ».

## 3. DES AUDITS DIAGNOSTICS / DES VISITES D'ÉCOLES

### L'audit diagnostic – Méthodologie

Étape initiale du processus d'accès à l'agrément, l'audit diagnostic inaugure la collaboration étroite entre l'école de cirque sollicitant l'agrément et la FFEC. L'auditeur·ice, salarié·e de la fédération, reconnu·e expert·e dans le domaine de l'animation des arts du cirque et dans tous les domaines relatifs à l'agrément qualité, examine à cette occasion le champ des missions de l'école ainsi que le cadre de son action. Cet examen passe par l'observation des locaux, des équipements et des activités pédagogiques. Il se nourrit d'entretiens avec les équipes pédagogiques et dirigeantes ainsi que de la consultation de documents tels que les textes fondateurs de la structure, les éléments comptables, les textes de projets en cours, etc. L'ensemble de ces éléments permettent à l'auditeur·rice de mesurer l'écart éventuel entre les exigences formulées dans le cahier des charges de la FFEC et la réalité de la structure. En fonction de celui-ci, une feuille de route concertée est rédigée. Le cas échéant, des outils spécifiques permettant à l'école de progresser jusqu'à atteindre le cahier des charges, peuvent être produits au cours du suivi.

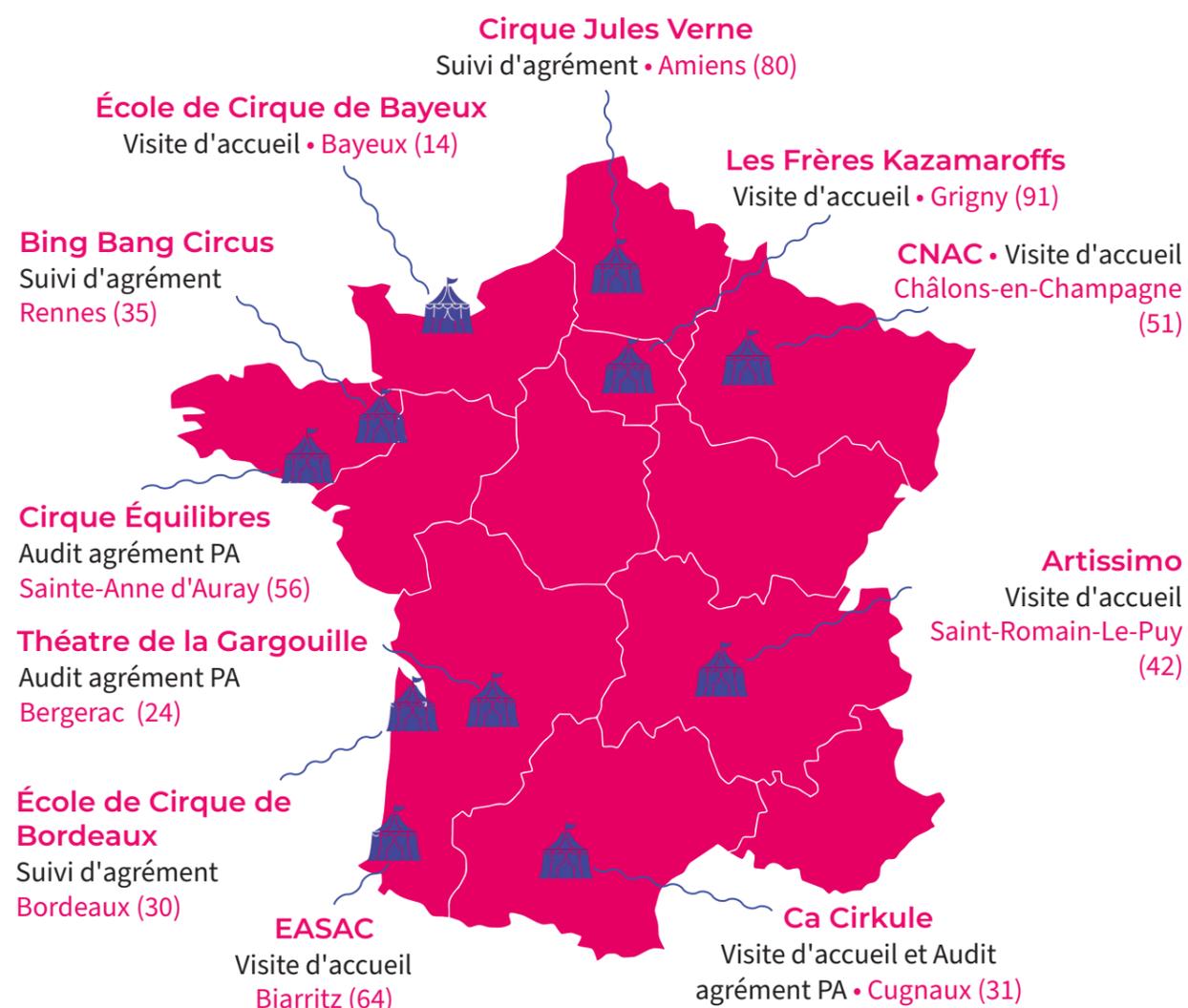
L'audit diagnostic est ancré comme une ouverture de la démarche qualité. Dans les missions fédérales, il est désormais complété de visites des nouvelles écoles adhérentes sur site. L'objectif de ces rendez-vous est de prendre connaissance du contexte des activités de la nouvelle école adhérente à la FFEC, de présenter la Fédération, et de répondre aux questions de toute nature.

Ces visites permettent de créer un lien direct, facilitateur de contact ultérieur, et cernent les motivations de l'adhésion. Elles sont l'occasion de balayer également quelques incontournables : statuts, formation, locaux, projet pédagogique, publics, encadrant·es, etc. Des retours sont faits aux écoles par l'expert·e fédéral·e sur ces fondamentaux. La visite peut également inciter la nouvelle école adhérente à entamer une démarche qualité.



Visite d'Accueil de l'École de cirque de Bayeux

**Activité 2023 :**  
**Audits et visites des nouveaux adhérents ou visites sur projet**



**4. UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL AU QUOTIDIEN**

Majoritairement par téléphone et mails, occasionnellement par des visites sur site, ces missions de conseil concernent tous types de sujets : réglementations, ressources humaines, matériel et sécurité, gestion, pédagogie, projets artistiques...

d'interpellations de l'Éducation Nationale, à travers ses services académiques, remplacées par les demandes directes d'intervenant-es.

Indistinctement, écoles de cirque adhérentes et non adhérentes, individu-es, représentant-es de collectivités, artistes questionnent régulièrement nos ressources. Nous avons recensé assez peu

Pour l'année 2023, cette activité s'est répartie de la manière suivante pour les réponses par mails et téléphone :

Conseils et réponses par messagerie	PRATIQUANT-ES pédagogie, éducation nationale, santé...	SÉCURITÉ Accroches des agrès, normes, contrôles, fournisseurs	RESSOURCES HUMAINES règlementation, formation, diplômes...	GESTION structure, projet, finances, fiscalité...	ADHESION agrément, secteur, licences, FFEC
Structures Adhérentes	30	15	90	45	85
Structures Non adhérentes	30	25	30	15	35

**5. UN PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VHSS**

Interpellée par ses écoles adhérentes sur la question des Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS), la FFEC a conçu et présenté un plan de prévention et de lutte contre les VHSS lors de son Assemblée Générale d'avril 2022 à Balma (31). Le plan est décomposé en 3 phases :

par structure et de former les pédagogues des écoles de cirque, vérification des bulletins n°3 des casiers judiciaires à l'embauche des intervenant-es cirque

- **Court terme** : constitution d'une commission mixte spécifique, modification de la charte de l'école adhérente à la FFEC
- **Moyen terme** : modification de l'agrément qualité fédéral instituant l'obligation de nommer et former un-e référent-e VHSS

- **Long terme** : Instauration de démarches au long court (modification des diplômes pédagogiques d'État, instauration d'un contrôle d'honorabilité dans le domaine culturel).

La Fédération a mobilisé toutes les tutelles (Ministères de la Culture, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports) dans cette préparation.

Les objectifs du plan fédéral de prévention et de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuelles à court terme ont été remplis avec la mise en place effective de la Commission "Égalité et Mixité", qui sera renouvelée en 2024. La charte de l'école adhérente comprend désormais l'engagement au respect du plan pour toutes les écoles fédérées.

Par ailleurs, concernant les objectifs à moyen terme, le cahier des charges de l'agrément qualité comprend la formation des pédagogues en termes de prévention et la nomination et formation d'au moins une personne référente VHSS par structure. La vérification du bulletin n°3 des casiers judiciaires à l'embauche est également un item supplémentaire de l'agrément. Les différentes actions d'information et de formations pensées pour les personnels encadrants des écoles de cirque sont en cours de réalisation. Chaque école devrait ainsi avoir formé la majorité de ses pédagogues d'ici 2026.

En parallèle, la fédération a produit en 2023 différents documents d'information et de communication à destination des écoles de cirque (une affiche mise à jour incluant des numéros d'urgence et un flyer de rappel des formations à suivre).

Le travail en partenariat avec le groupe Egae, organisme de formation certifié et spécialisé dans les VHSS, a conduit à créer à partir des réalités des écoles du réseau un module de formation approfondi portant sur la **"Posture Pédagogique, Gestes et Contacts dans l'enseignement des arts du cirque"** dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuelles (il s'agit du module "Gestes, postures, parades" prévu par le plan). Les premières sessions seront délivrées en 2024 par des formateur·ices du réseau de la Fédération en complément des sessions socles informant sur les fondamentaux juridiques liés aux VHSS.





**1. LES TITRES FÉDÉRAUX**

**2. LA FORMATION CONTINUE**

**3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**4. LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS DU CIRQUE**

**3**

# LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Dès sa création, la FFEC a considéré l'enjeu de la formation des intervenant·es comme une priorité. De ce fait, il est de la responsabilité de la FFEC d'offrir aux écoles des outils rendant possible cet engagement.



La FFEC délivre une carte annuelle d'exercice (conformément aux préconisations du cahier des charges cirque à l'école publié par le Ministère de l'Éducation Nationale) de manière à certifier que le·la porteur·se est titulaire soit du BIAC, du TIAC, du BPJEPS activités du cirque, du BISAC ou du Diplôme d'État et qu'il exerce dans une école titulaire de l'agrément, double condition requise pour intervenir en milieu scolaire. Le TIAC (ou BIAC) est également le minimum requis pour exercer dans une école titulaire de l'agrément qualité fédéral.

## 1. LES TITRES FÉDÉRAUX

### LE TIAC, UN NOUVEAU TITRE FÉDÉRAL CERTIFIANT

En 2023, la FFEC a finalisé sa démarche entamée fin 2019 de transformation du BIAC (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque) premier outil essentiel de la mission de qualification de la FFEC, en **Titre d'Initiateur aux Arts du Cirque (TIAC)**. Ce travail a abouti à l'**enregistrement du titre au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)** pour 3 ans sous le numéro 37742. Le TIAC, titre professionnel de niveau 3, est dorénavant reconnu par l'État et peut être mobilisé via des financements de la formation professionnelle (CPF, etc.). En parallèle, la fédération a réalisé un important travail de conception des outils de suivi de cette certification : cahier des charges d'habilitation des centres de formation, mise à jour des grilles d'évaluation, cahier des charges de mise en œuvre.

La mise en place des formations au TIAC a été confiée en 2022 à trois centres de formations habilités : l'AFCA, le CADC Balthazar et le CRAC de Lomme.

Le parcours de formation est constitué de 105h de formation théorique et de 105h de stage pratique effectué dans une école agréée par la FFEC. Puis, après évaluation du jury du centre de formation, un jury de certification fédéral délivre le titre, validant les compétences des stagiaires pour animer des ateliers de découverte et de sensibilisation aux arts du cirque.



Centre de formation	Nombre de stagiaires en 2023	Nombre de stagiaires en 2022	Nombre de stagiaires en 2021	Nombre de stagiaires en 2020
AFCA	10	5	*	10
Arc en cirque	*	*	*	*
Balthazar	20	13	14	*
Crac de Lomme	11	14	*	11
Piste d'Azur	*	*	*	*
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>21</b>

\*pas de session

Le Bureau Fédéral de la FFEC a attribué le diplôme du BIAC à 1 stagiaire qui avait entamé sa formation avant 2023 et l'a achevé cette année à l'AFCA. 27 TIAC ont été attribués en 2023 selon la répartition ci-dessous :

Crac de Lomme	Balthazar	AFCA
9	13	5

### LE BISAC - BREVET D'INITIATEUR SPÉCIALISÉ EN ARTS DU CIRQUE, OPTION CIRQUE ADAPTÉ

Ce brevet permet de conceptualiser, animer et évaluer, en partenariat avec d'autres professionnel·les institutionnel·les, enseignant·es, éducateur·rices, thérapeutes, des projets éducatifs et/ou thérapeutiques utilisant le cirque au service de la personne (le cirque adapté). Le **cirque adapté** est un concept qui ne se limite pas à faire du cirque avec des personnes en situation d'handicap. Ils'attache avant tout au cadre d'intervention plutôt qu'à la classification des pratiquant·es (enfants, jeunes et adultes en difficultés, personnes en situation de handicap, etc.). Il se définit comme un « Cirque Outil » au service d'un projet concerté entre différents professionnels et visant à l'émancipation de la personne à travers ses expérimentations et la vie de groupe. Le BISAC concerne les candidat·es déjà titulaires du BIAC ou du BPJEPS activités du cirque et justifiant d'une expérience d'initiateur·rice. Cette

formation vise à connaître et expérimenter les spécificités du cirque adapté, à travers des cours théoriques, méthodologiques et pratiques. L'association Française de Cirque Adapté est l'organisme habilité à dispenser le BISAC "cirque adapté".

Faute de candidat·es, aucune session de formation en vue d'obtenir le BISAC n'a été organisée ces dernières années. La FFEC mène actuellement une réflexion sur la suite à donner à cette certification : dépôt au Répertoire Spécifique, remplacement par des modules courts, partenariats avec d'autres réseaux (RECEO). Ce travail est mené également dans le cadre des **États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque** (cf. chapitre 3.4).



## 2. LA FORMATION CONTINUE

La **Commission "Formation"** de la FFEC est à l'initiative de la mise en place d'un "cycle de formation à l'attention des responsables pédagogiques des écoles de cirque" intitulé "**Formation management**", pour la deuxième année consécutive.

Cette formation fait suite à un besoin qui a émergé lors d'une rencontre avec des responsables pédagogiques d'écoles de cirque organisée à Auch le 21 octobre 2020. Suite à cet échange, une thématique a émergé du bilan comme priorité : la posture managériale du responsable pédagogique. Les trois objectifs de cette formation sont :

- Comprendre les dimensions et concepts en jeu derrière la notion de "management" ;
- Prendre du recul sur son positionnement de manager / responsable pédagogique ;
- S'outiller pour animer une équipe.

Cette formation est animée par l'organisme *Trajectoire Formation*. Elle est à destination du personnel en responsabilité d'équipe et regroupe 11 participant-es de 10 écoles adhérentes à la FFEC. La deuxième session de cette formation s'est déroulée durant 3 séances en 2023 (une première en présentiel les 25 et 26 octobre 2023 durant les Rencontres Nationales des écoles de cirque de la FFEC à Auch, ainsi que deux séances en visioconférence le 6 novembre et 11 décembre). La formation se clôturera lors du printemps 2024.

## 3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au sein de la FFEC, l'appellation "**Centre de formation**" recouvre une diversité d'organismes formateurs et de formations, construisant un cheminement pour les futur-es professionnelles des arts du cirque, et offrant des parcours singuliers, loin d'un cursus formaté. Ces structures proposent notamment :

- **Des formations préparatoires** : elles développent un cursus généraliste sur les fondamentaux du cirque (acrobatie, jeu d'acteur, danse, préparation physique, etc.), pour préparer les élèves en vue de leur présentation aux concours d'entrée des centres de formation professionnelle ou des écoles supérieures, en France et dans le monde.

- **Des formations professionnelles artistiques** : préparant au métier d'artiste de cirque.
- **Des formations pédagogiques** : aux métiers de l'animation avec une spécialité cirque. Elles délivrent parfois un diplôme (TIAC, BISAC, BPJEPS) ouvrant la voie de l'enseignement.

Nom du centre de formation	Formations proposées
Centre régional des arts du cirque Arc en Cirque (Chambéry - 73)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TIAC</li> <li>• Formation préparatoire,</li> <li>• Certification "artiste de cirque et du mouvement" (RNCP)</li> </ul>
Association française de cirque adapté (Aire sur l'Adour - 40)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TIAC</li> <li>• BISAC cirque adapté,</li> <li>• BPJEPS activités du cirque,</li> <li>• Accompagnement VAE (BPJEPS)</li> </ul>
Centre régional des arts du cirque Balthazar (Montpellier - 34)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TIAC</li> <li>• Formation préparatoire,</li> <li>• Certification "artiste de cirque et du mouvement" (RNCP)</li> </ul>
Ecole de cirque de Lyon (Lyon - 69)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation préparatoire</li> </ul>
Centre régional des arts du cirque de Lomme (Lomme-Lille - 59)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TIAC</li> <li>• BPJEPS,</li> <li>• Accompagnement VAE (BPJEPS et DE),</li> <li>• Certification "artiste de cirque et du mouvement"</li> <li>• Formation préparatoire</li> <li>• Accompagnement à l'émergence</li> </ul>
Le Samovar (Bagnolet - 93)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certification "artiste clown"</li> <li>• Accompagnement à l'émergence</li> </ul>
Centre régional des arts du cirque Piste d'Azur (La Roquette sur Siagne - 06)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TIAC</li> <li>• Certification "artiste de cirque et du mouvement" (RNCP),</li> <li>• Formation préparatoire</li> </ul>

D'autres écoles adhérentes à la FFEC sont liées au cursus de l'enseignement supérieur et au diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque : L'École Supérieure des Arts du Cirque de Toulouse (ESAC-TO), le Centre National des Arts du Cirque (CNAC de Châlons-en-Champagne), l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR).

## 4. LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS DU CIRQUE

Au cours de l'année 2022, la FFEC a fait plusieurs constats :

- la fin de la mention "activités du cirque" du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, l'Éducation Populaire et les Sports) prévue au 31/12/2023 (et repoussée d'un an depuis)
- une crise de recrutement des pédagogues en arts du cirque dans les écoles de la fédération
- un déficit de candidat-es pour l'entrée en formation de DE "Professeur de cirque"

Face à cette situation, la FFEC a décidé de lancer des **États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (EGEAC)** afin de rassembler tous les acteur·rices de l'enseignement des arts du cirque et de décider ensemble des mesures à mettre en place. L'objectif des États Généraux est multiple :

- Faire un état des lieux partagé de l'enseignement des arts du cirque en France
- Valoriser le métier d'enseignant·e aux arts du cirque
- Valider l'articulation du parcours de qualification de l'enseignant·e

Libellé	Certificateur·rice	Niveau	Activité	Évolution possible
TIAC	FFEC	3	Débutant·e / initiateur·rice / activité secondaire	Vers le BPJEPS
BPJEPS activités du cirque	Ministère des sports	4	Animateur·rice / applique un programme	Coordinateur·rice / Responsable pédagogique
DE professeur de cirque	Ministère de la Culture	6	Enseignant·e / Conçoit un programme	Directeur·rice des études, directeur·rice d'établissement

Lancée à l'occasion de l'AG d'Auch (octobre 2022), la démarche a permis de rassembler un groupe de travail constitué de membres de la FFEC, de la DGCA (Délégation Générale à la Création Artistique), du CNAC et d'Hexopée (branche ÉCLAT). **Le lancement des EGEAC** a eu lieu le 13 juillet à l'occasion d'Occitanie fait son Cirque en Avignon. Cette réunion qui a rassemblé près de 60 personnes (pédagogues, responsables, agent·es territoriaux, élu·es) a été l'occasion de faire un 1er point sur l'enseignement des arts du cirque en France au travers d'un programme fourni :

- une étude quantitative sur le métier de pédagogue en arts du cirque réalisée par la Scop Solstice et présentée par Jérôme Demory
- un retour qualitatif des pédagogues de la FREC Atlantique présenté par Fred Deb, directrice de *la Volière* et Tiphaine Marcault, administratrice du *Plongeoir* et secrétaire du bureau fédéral FFEC
- une table ronde (Ministère de la Culture, FFEC, Hexopée, CNAC)

Les participant·es de la table ronde, animée par une journaliste de la Scène, étaient :

- **Ministère de la Culture / DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) : Didier Brunaux**, chef du bureau des enseignements spécialisés et supérieurs
- **CNAC (Centre National des Arts du Cirque) : Peggy Donck**, directrice
- **Hexopée : Anne-Claire Devoge**, directrice de l'attractivité des métiers et de l'évolution professionnelle
- **FFEC : Florent Fodella**, président - directeur de Piste d'Azur, centre régional des arts du cirque PACA

Parmi les participant·es, la FFEC a dénombré de nombreuses écoles de cirque (dirigeant·es, pédagogues), des représentant·es de la filière tel que des PNC (Pôles Nationaux Cirque), le SCC (Syndicat du Cirque de Création) et TDC (Territoires de Cirque) mais également des représentant·es de collectivités territoriales (agent·es, élu·es)

Un **2ème temps fort des États Généraux** a eu lieu à l'occasion du festival CIRCÀ à Auch (32) le 26 octobre en partenariat avec la FEDEC (Fédération Européenne des Écoles de Cirque Professionnelles) : une table ronde sur la formation des formateur·rices à l'échelle européenne. Cette réunion, animée par Isabel Joly, directrice de la FEDEC, a rassemblé une vingtaine de participant·es et 7 structures :

- **AFCA (Association française de Cirque Adapté) : Yohan Guérin**, directeur
- **École de cirque de Montréal : James Tanabe**, directeur
- **École de cirque de Québec : Tim Roberts**, directeur
- **École de cirque de Bruxelles : Teresa Fajardo**, coordinatrice globale
- **CNAC : Mathieu Antajean**, directeur des études
- **Université de Turku : Laura Tikka**, coordinatrice
- **FFEC : Florent Fodella**, président

Le travail se poursuit en 2024.



EGEAC - Avignon



**1. LE RÉSEAU NATIONAL**

□ **2. LA DYNAMIQUE RÉGIONALE**

**3. LE SOUTIEN AUX PROJETS RÉGIONAUX**

**4. LES RENCONTRES NATIONALES**

**5. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS DES RÉSEAUX**

**6. LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE**

**4**

**LA MOBILISATION DU RÉSEAU ET L'ANIMATION TERRITORIALE**

## 1. LE RÉSEAU NATIONAL

### Les écoles de cirque et la FFEC en 2023 :

- **157 écoles étaient adhérentes** au 31 décembre 2023 (contre 151 en 2022), dont 110 titulaires de l'agrément qualité
- **4 écoles n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2023** : 3 adhérentes simples (Cirque D Marches, Les Estrelles del Sud, La Sa Ye Cie) pour des raisons financières et 1 adhérente agréée (Les Ateliers de la Piste Achille Zavatta) pour cause de cessation d'activité
- **10 écoles ont adhéré pour la première fois à la FFEC en 2023** :
  - Artissimo (FREC Rhône-Alpes)
  - Ca Cirkule (FREC Midi-Pyrénées)
  - La Couveuse (FREC Auvergne)
  - Chap'Chapo (FREC Grand-Est)
  - Cirque De La Lune (FREC Midi-Pyrénées)
  - Easac (École D'acrobatie Du Spectacle Arts Du Cirque) (FREC Aquitaine)
  - L'Envol (Martinique)
  - La Compagnie Des Frères Kazamaroffs (FREC Île-de-France)
  - J'peux Pas ! J'ai Cirk ! (FREC Auvergne)
  - Tuperoutes (FREC Auvergne)
- **3 écoles étaient en cours de démarche qualité en 2023** : Le Théâtre de la Gargouille (Bergerac, 24), la SCIC du Cirque Equilibres (Sainte-Anne d'Auray, 56), Ça Cirkule (Cugnaux, 31)

### QUELQUES CHIFFRES 2023

#### Nombre de licenciés-es

**29 140**

#### Moyenne d'âge des élèves

**12 ans**

Qualité	Nombre	%
Administrateur·rices	619	2.12%
Artiste en résidence	123	0.42%
Autres professionnelles	413	1.42%
Elèves	27 271	93.59%
Enseignant·es	714	2.45%
Total	29 140	100%

#### Répartition par genre

Féminin **66%**

Masculin **34%**

#### Moyenne de licenciés-es par école

**186**

### Répartition des licenciés-es (données 2023)

Nombre de licenciés-es	Ecoles (en %)
Moins de 50	28%
Entre 50 et 99	15%
Entre 100 et 199	24%
Entre 200 et 299	11%
Entre 300 et 399	11%
400 et +	11%
Total	100%

### Les écoles par budget (données 2023)

Tranche	%
<50.000€	32%
<100.000€	19%
<200.000€	24%
<300.000€	8%
<400.000€	4%
<500.000€	4%
≥500.000€	9%
Total	100%

## 2. LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

12 fédérations régionales maillent le territoire métropolitain. Constituées en associations, les **Fédérations Régionales des Écoles de Cirque** (FREC) sont représentées au Conseil d'Administration de la FFEC au sein d'un collège spécifique. Les FREC sont des organes de débats et d'actions ; elles assument également dans certains cas l'interface entre les écoles et la FFEC. Elles initient, avec la FFEC, des rencontres, des échanges et des

formations entre les écoles adhérentes et avec des partenaires institutionnelles ou du réseau. Les président·es des FREC se réunissent une fois par trimestre avec un salarié de la FFEC pour construire une dynamique cohérente sur l'ensemble du territoire. Ces réunions sont l'occasion d'échanger autour des projets à venir, des difficultés rencontrées ou encore des Rencontres Régionales.

### RENCONTRES RÉGIONALES

Chaque année, des **Rencontres Régionales** sont organisées dans chaque FREC. Ces rencontres constituent le temps fort de la mobilisation régionale des acteur·rices de l'enseignement et de la découverte des arts du cirque.

Elles se sont étendues en 2023 sur 7 week-ends entre le 16 avril et le 4 juin. Ces rencontres ont regroupé pas moins de **1200 participant·es** (élèves, encadrant·es et bénévoles), pour **85 écoles représentées**. Sur les **74 numéros amateurs** proposés pour les

Plateaux Nationaux, en vue des Rencontres Nationales, **28 ont été officiellement sélectionnés**.

## NUIT DU CIRQUE

Deux FREC se sont inscrites pour participer à la **Nuit du Cirque**, proposant, dans ce cadre, des actions inter-écoles (cf chap 1.2). :



- **FREC Grand-Nord** : présentation de numéros inter-école, créée dans le cadre d'un séjour organisé par la FREC, au Prato (PNC, à Lille)
- **FREC Midi-Pyrénées** : organisation d'un "Marathon du cirque" à l'école de cirque Passing (Tarbes) à destination des publics ados/adultes. 5 écoles ont participé à l'événement, pour un total de 45 élèves et 12 animateur-rices.

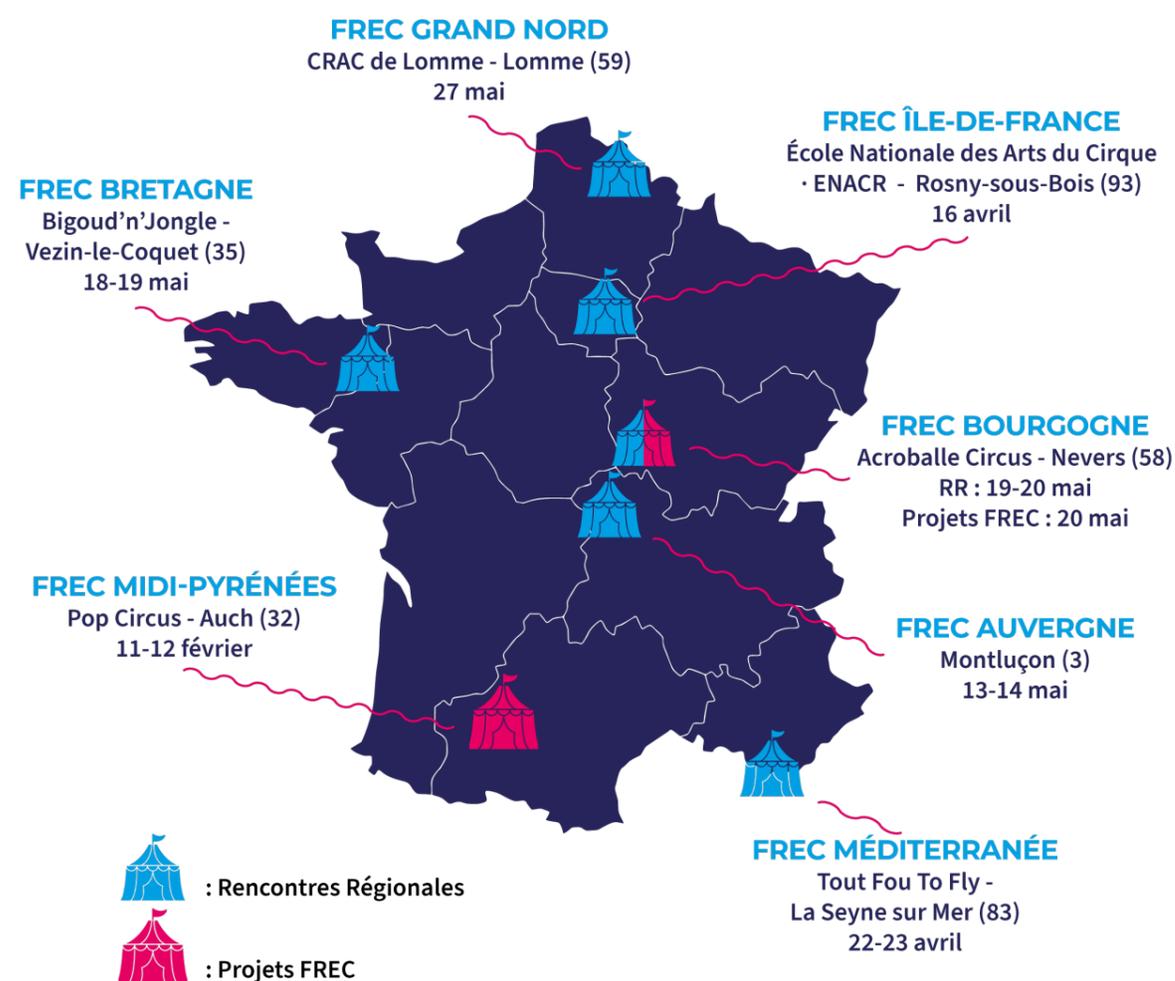
## AUTRES PROJETS

En plus des Rencontres Régionales (cf. chapitre 4.2), des "Projets FREC" (cf. chapitre 4.3), ou encore de la participation à la Nuit du Cirque, certaines FREC organisent des temps de formation pour les intervenant-es pédagogiques et les professionnel·les des écoles ou mettent en place des projets inter-écoles favorisant les rencontres entre pratiquant-es :

- **FREC Grand-Nord** : Formation en septembre autour du passing et des jeux icariens à destination des pédagogues de la FREC ; organisation d'un séjour inter-école en avril en vue d'une création de deux numéros présentés aux Rencontres Régionales de la FREC ainsi qu'à la nuit du cirque ; convention de jonglerie à Arras (organisée par la Cie Bruit de Couloir et soutenu par la FREC).
- **FREC Île-de-France** : création d'un numéro inter-école présenté à la scène ouverte du festival "CIRCa". L'ensemble du groupe a pu participer au "Séjour Découverte" des Rencontres Nationales des écoles de cirque 2023. Ce projet a regroupé 11 élèves de 6 écoles adhérentes de la FREC.
- **FREC Midi-Pyrénées** : Formation collective des "référent-es VHSS" de la FREC ; formation "RECEO" pour les pédagogues des écoles de la FREC ; Participation au festival CIRCa avec la "Déambul'" ; Rencontres inter-écoles à destination des 9-14 ans.
- **FREC Soleil** : Journée de rencontre inter-écoles à destination des élèves 9-11 ans ; mise en place d'un "Parcours jeunes" à destination de 18 élèves de 6 écoles de la FREC avec au programme des rencontres avec des équipes artistiques, une programmation de spectacles ou encore des ateliers de cirque.
- **FREC Aquitaine** : Organisation des "Rencontres d'Hiver" à destination des élèves de 9 à 11 ans. Ces rencontres ont rassemblé 33 élèves de 7 écoles adhérentes de la FREC.

## Déplacement 2023 :

### Présence fédérale aux Rencontres Régionales et Projets FREC



## Instances FREC 2023 :

DATE	INSTANCE	ÉCOLE	PRÉSENCE
09/01	AG FREC Auvergne	Cirqu'en bulle	présentiel
08/02	AG FREC IDF	Flip Flap	présentiel
12/02	AG FREC Midi-Pyrénées	Pop Circus	présentiel
13/02	AG FREC Soleil	Zepetra	présentiel
27/03	AG FREC Grand Est	*	Visio
04/07	CA FREC Atlantique	*	Visio
05/07	CA FREC Midi-Pyrénées	*	Visio
18/09	CA FREC Midi-Pyrénées	*	Visio
01/12	CA FREC Midi-Pyrénées	*	Visio
07/12	CA FREC Rhône Alpes	*	Visio

### 3. LE SOUTIEN AUX PROJETS RÉGIONAUX

Ce dispositif est activé pour la cinquième année consécutive. Il consiste à accompagner financièrement des projets élaborés en FREC, dans un souci de simplification, et avec des critères d'attribution de l'enveloppe financière globale de 10 000€ permettant une large autonomie d'organisation pour les FREC.



#### RENCONTRES ENTRE LA "PRATIQUE AMATEUR" ET LES "CENTRES DE FORMATION" (2021)

Ce projet a permis la mise en place d'un parcours de sensibilisation du public amateur aux filières professionnelles des arts du cirque. Pour cela, des groupes d'élèves en "pratique amateur", des artistes (professionnelles ou en formation) ainsi que des pédagogues, ont pu échanger lors de plusieurs temps de rencontres. Ces rencontres se sont organisées autour de spectacles, de temps de pratique ainsi que de temps de discussions au sein de plusieurs écoles adhérentes de la FFEC. Ce projet a réuni près de 75 participant·es.

Budget prévisionnel : 9 066 € ; Réalisé 21 236 € ; Apport FFEC 3 750 €



#### CRÉATION D'UNE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE ("CIRCOTHÈQUE") ET RENCONTRE ENTRE PÉDAGOGUES (2023)

La FREC Midi-Pyrénées a organisé un week-end d'échanges entre les pédagogues de la FREC afin de prendre en main et développer une "Circothèque" numérique. Les 14 participant·es (issu·es de 8 écoles adhérentes de la FREC) se sont retrouvés au Pop Circus (Auch) pour travailler sur le fonctionnement d'une plateforme pédagogique et alimenter son contenu.

Ce premier temps de rencontre a permis aux participant·es d'appréhender cet outil et de créer des premières capsules vidéos qui ont été mises en ligne. La FREC souhaite continuer de faire vivre ce projet à travers des rencontres inter-écoles régulières pour assurer la pérennité de cette "Circothèque".

Budget prévisionnel 4 400€; Réalisé 3 513,39 € ; Apport FFEC 2 000€



#### STRUCTURATION DE L'E.A.C. CIRQUE EN RÉGION BRETAGNE (2023)

Proposition d'un projet d'ingénierie culturelle, ayant pour objectifs de :

1. Structurer les Enseignements Artistiques et Culturels (EAC) pour l'esthétique cirque au niveau des 5 départements puis à l'échelle de la région;
2. Participer aux définitions des politiques culturelles locales, départementales et régionales dans le cadre fixé par la loi NOTRE;
3. Faire reconnaître l'enseignement des arts du cirque au sein des 5 départements en travaillant l'intégration du cirque aux enseignements artistiques des collectivités compétentes (département et/ou EPCI) ;
4. Professionnaliser les structures d'enseignement cirque en travaillant par commission sur les problématiques communes : droit du travail, formation professionnelle des salariés, recrutement, veille juridique et administrative, droit du travail (convention et représentation dans les organisations professionnelles), échanges pédagogiques, gestion de projets.

Budget prévisionnel 13 850 € ; Réalisé 9 647 € ; Apport FFEC 5 500 €



#### ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE SUR LE THÈME DE L'EMPLOI (2023)

Le projet FREC 2023 de la FREC Atlantique visait à organiser un temps d'échanges autour du thème de " l'emploi ". Ce projet a été réalisé le 18 mai, lors des Rencontres Régionales de la FREC Atlantique, à l'école de cirque La Volière (Saint-Nazaire). Une collecte de témoignages des pédagogues de la FREC a été faite en préalable de cette journée. L'analyse et les résultats de cette collecte ont permis de mettre en lumière des points de convergences dans les récits et ressentis des pédagogues et offrir des premiers éléments de réponse à la problématique liée à l'emploi. Ce sont 21 pédagogues, issu·es de 8 structures adhérentes à la FREC qui ont répondu à cette étude. Une grande partie des répondant·es, présent·es lors des Rencontres Régionales, ont pu participer au temps d'échange. La FREC Atlantique a facilité leur présence en embauchant des animateur·rices professionnel·les afin de prendre en charge les élèves et libérer les pédagogues durant l'après-midi.

Ce projet et les résultats du séminaire ont été présentés lors du lancement des États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (EGEAC) à Avignon, le 13 juillet (cf. chapitre 3.4).

Budget prévisionnel 11 740€ ; Réalisé 8 547,14 € ; Apport FFEC 2 500€

Les **Rencontres Nationales** 2023 se sont tenues à Auch du 23 au 28 octobre, pendant le festival du cirque actuel CIRCa. Cette édition, dans sa composition, reposait sur 4 Plateaux Nationaux (avec un mode de sélection des numéros en FFEC), un Labo Cirque, des ateliers de pratique circassienne en matinée, des réunions fédérales ainsi que des “parcours spectateurs différenciés”. Un

### LES CHIFFRES 2023

Cette année, **38** structures adhérentes de la FFEC (réparties en 11 FFEC) étaient présentes en “Séjour Découverte”, “Séjour Plateau” ou en parcours “Labo Cirque”.

Parmi ces écoles, **5** Centres de Formation (CF) agréés par la FFEC étaient représentés (CRAC de Lomme, CDAC Balthazar, Piste d’Azur, École de cirque de Lyon et Arc en Cirque). De plus, dans le cadre des 35 ans de la FFEC, **l’école de cirque de la ville de Visaginas** (Lituanie) a été invitée pour participer au séjour ainsi qu’à présenter un numéro de cirque à l’issue d’un Plateau National. Enfin, un projet en collaboration avec la **compagnie « Basinga »** a permis à 9 jeunes, issues de quartiers prioritaires de 5 villes réparties sur l’ensemble du territoire, de participer aux Rencontres Nationales avec un parcours adapté.



temps de rencontre avec l’équipe artistique du Cirque Queer a été proposé à une partie des participant·es des Rencontres Nationales le mercredi 25 octobre à l’issue de la représentation, et un temps de présentation de la filière professionnelle pédagogique et artistique a été organisé le 25 octobre à 17h.

Lors des Plateaux Nationaux, un grand nombre de participant·es se sont produits sur la piste du chapiteau : **28 numéros** d’écoles de pratique amateur, **1 numéro** de l’école de cirque de la ville de Visaginas (Lituanie), **2 numéros** d’artistes professionnel·les formé·es en CF de la FFEC, et un spectacle LABO Cirque comprenant **8 numéros et 1 extrait** de spectacle collectif pour un total de **21 élèves** sur la piste.

Les **214 élèves** des Rencontres Nationales ont participé à 4 créneaux d’ateliers de 2h30 chacun. Ces 4 matinées consacrées aux ateliers circassiens ont été encadrées par **57 initiateur·rices diplômé·es** et **5 artistes professionnel·les**.

### EN DÉTAIL

#### Un chapiteau dédié

Toutes les répétitions et représentations des spectacles de la FFEC se sont déroulées sous le même chapiteau. Il s’agit du "Chapiteau 24", mis à disposition par CIRCa sur l’espace chapiteau de la zone d’Endoumingue. Le chapiteau étant partagé avec un autre spectacle de la programmation du festival, l’installation technique et des agrès s’est faite à partir du dimanche 22 octobre en fin de journée. Les élèves du Labo Cirque, les élèves de l’ENACR (barrières et installations) et les technicien·nes et régisseur·ses du chapiteau ont pu prendre un temps en commun pour préparer au mieux la semaine de spectacle qui allait s’y tenir.

Les 5 spectacles de la FFEC se sont déroulés sans à guichet fermé dans ce chapiteau de 650 places.

Le changement d’horaire du premier spectacle des Plateaux Nationaux le mardi à 16h30 a permis un temps de travail technique et artistique supplémentaire avec "l’équipe plateau" (présentateur, musiciens, régisseurs et coordinateur·rices) et de fluidifier ainsi les 4 représentations des Plateaux Nationaux.

#### Les Plateaux Nationaux

Ils comprenaient 28 numéros amateurs, réunissant 100 élèves issus de 28 écoles (contre 32 numéros en 2022 pour 118 élèves issues de 31 écoles), sélectionnés par 11 jurys régionaux sur la base d’un quota de numéros par FFEC. Ces numéros ont été présentés du mardi 24 au vendredi 27 octobre durant 4 spectacles différents. Deux Plateaux Nationaux se sont conclus par deux numéros d’artistes professionnel·les formé·es dans un des Centres de Formation de la FFEC, et un troisième Plateau National a accueilli l’école de cirque Lituanienne de la ville de Visaginas.

#### Le Labo cirque

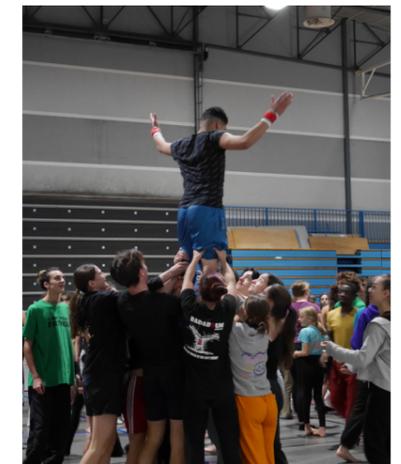
Les 5 Centres de Formation présents ont proposé un spectacle qui a eu lieu le lundi 23

octobre à 21h. Ce spectacle d’1h30 comptait 8 numéros (duos ou solo) et un extrait de spectacle collectif pour un total de 21 élèves sur la piste.

#### Les ateliers

Des ateliers de pratique circassienne ont été proposés aux élèves des Rencontres Nationales du mardi 25 au vendredi 28 octobre. Chaque participant·e pouvait préciser au préalable le domaine de son choix. Les ateliers se sont déroulés au Pop Circus, au Gymnase du Mouzon et au Gymnase du lycée Le Garros.

En plus des nombreux ateliers (35 ateliers d’acrobatie, 15 d’équilibre sur objets, 11 de jonglerie et 24 en disciplines aériennes), 3 ateliers ont été encadrés par des professionnel·les issues de compagnies ou d’écoles de cirque étrangères (Atelier de vélo acrobatique avec la Cie Raoul Lambert ; Atelier de Funambule avec la Cie Basinga ; Atelier de Roue Cyr avec le professeur de Roue Cyr de l’école de cirque de Montréal).



#### Les spectacles

Un parcours de spectacles a été proposé à tous·tes les participant·es pendant lequel chaque personne a pu assister à 7 ou 8 spectacles selon son parcours.

- **Parcours A & B** : Labo Cirque, Plateau National A, B, C et D
- **Parcours A** : “Cécile” de la Cie Sinking

- Sideways, "Exit" de la Cie Circumstances, "Le Premier Artifice" du Cirque Queer.
- **Parcours B** : "Exit" de la Cie Circumstances, "Le Premier Artifice" du Cirque Queer, "Désenfumage 3" de la Cie Raoul Lambert
  - **Parcours "Labo Cirque"** : "Brame" de la Cie Libertivore, 2 spectacles "Circle" organisés par la FEDEC, "C'est l'hiver et le ciel est bleu" de la Cie La Diagonale du Vide, "Cécile" de la Cie Sinking Sideways, "Le Repos du Guerrier" d'Edouard Peurichard, "Article 13" de la Cie Non Nova.

Le temps de rencontre avec les artistes : Environ 150 participant·es des Rencontres Nationales ont eu le plaisir d'échanger avec une partie de l'équipe artistique du *Cirque Queer* lors d'un "bord de piste", à l'issue de la représentation du 25 octobre.



Le temps de présentation de la filière professionnelle : Cette année encore, un temps de "présentation des filières artistiques et pédagogiques de la FFEC" a été organisé et proposé à l'ensemble des participant·es des Rencontres Nationales. La salle de classe bondée du lycée Le Garros a montré l'intérêt des jeunes pour les métiers du cirque. Environ 80 jeunes étaient présent·es pour échanger avec des futur·es artistes, pédagogues, ou membres de la FFEC.

#### Les moments fédéraux

- Assemblée générale, le 27/10 : 56 écoles, 11 FREC et 2 membres associés présent ou représentés
- Conseil d'administration le 25/10 : 16

- présent·es, 6 invité·es
- Réunions des commissions les 24/10, 25/10 et 26/10 :
    - Commission « formation » : 9 membres + 1 salarié du siège
    - Commission « animation et développement » : 6 membres + 1 salarié du siège
    - Commission « accompagnement » : 5 membres + 1 salariée du siège + 1 invitée
    - Commission « pédagogie » : 5 membres + 1 salariée du siège
    - Commission « égalité & mixité » : 2 membres + 1 salariée du siège
    - Plénière des commissions : 21 membres + 2 salarié·es du siège

#### Les partenaires

- L'école nationale de cirque de Rosny-sous Bois – ENACR : barrière, gréage
- Les écoles de cirque de la FREC Midi-Pyrénées : matériel
- L'École de Cirque Pop Circus : locaux, matériel, équipe bénévole et salariée
- CIRCca ;
- Les salarié·es ou bénévoles : Géraldine Boy, Philippe Chaigneau, Bruno Laronde, l'équipe de direction du séjour (Laurent Granier, Guillaume Fonfreyre et Alice Vitry), les bénévoles et salarié·es de CIRCca, les salarié·es du siège.
- **Partenaires Européens** :
  - FEDEC
  - CIRCUSCENTRUM
  - EYCO

**Coordination des Rencontres Nationales** : Valentin Becasse

#### Plateaux Nationaux :

- **Inscriptions et suivi du jury des FREC** : Valentin Becasse
- **Coordination technique, barrière** : Christian Etienne et les élèves de 1ere année de l'ENACR.
- **Régie générale du chapiteau « écoles »** :

- Stéphane Podevin
- **Coordinateur technique** : Philippe Chaigneau
  - **Coordinatrice artistique** : Géraldine Boy
  - **Animation des Plateaux Nationaux** : Bruno Laronde pour la présentation, et le groupe de musique Deeplodocus pour l'accompagnement musical.

#### Séjour :

- **Direction** : Laurent Granier
- **Direction adjointe** : Guillaume "Andy" Fonfreyde et Alice Vitry

**Ateliers** : Valentin Becasse pour l'organisation globale, Damien Supiot pour la logistique et le matériel. La coordination d'ateliers a été menée par plusieurs accompagnants d'élèves : David Martin, Ludovic Brunel, Noé Tucoulou, Romain Brosset, Sebastien Rebeyre et Patrice Huet

## 5. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS DES RÉSEAUX

### ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En plus de sa participation à la **Commission Mixte Nationale** (CMN) de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), la FFEC se mobilise particulièrement sur la question de l'**EAC : Éducation Artistique et Culturelle**. La Fédération accompagne notamment la FREC Bretagne, qui mène un ambitieux projet pluriannuel de structuration de l'EAC avec tous·tes les acteur·rices territoriaux du secteur : UNSS, DAAC, DRAJES, DRAC, collectivités, Pôle National Cirque, etc. C'est dans le cadre de ce suivi que la FFEC a participé à une journée de formation co-organisée par la FREC Bretagne, l'UNSS, la DAAC Bretagne et l'INSEAC (Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) et destinée aux enseignant·es de l'académie de Rennes le 4 janvier 2023 à Guingamp (22). Au programme :

- la présentation du Pass Culture et de la plateforme ADAGE
- la visite de l'INSEAC
- un spectacle de cirque
- une présentation de l'IRP arts du cirque / DAAC Bretagne
- une présentation de la FREC et de la FFEC
- des échanges fructueux entre tous·tes les participant·es

Désormais identifiée comme partenaire pilier de l'Éducation Nationale pour l'EAC pour les arts du cirque, la FFEC a préparé une action nationale sur la thématique.

La FFEC travaille également avec la DGESCO sur la mise à jour du livret consacré aux activités circassiennes en milieu scolaire et édité en 2012.

Enfin, la FFEC est membre de la commission EAC de la COFAC sur l'EAC.

## CIRQUE ADAPTÉ

La FFEC s'appuie depuis de nombreuses années sur le projet porté par l'AFCA (Association Française pour le Cirque Adapté) pour travailler sur ce sujet. L'adhésion à la FFEC de l'association RECEO (Réseau des Écoles ExtraOrdinaires) en tant que membre associé contribue à l'élargissement de cette approche par un réseau de plus en plus large d'écoles de cirque.



La FFEC était présente à l'AG de RECEO à Auch le 24 octobre 2023. Elle continue à soutenir l'association - à minima pour les questions de communication (page spécifique sur le site web de la FFEC, accueil d'une formation lors des Rencontres Nationales à Auch).

## OUTRE-MER

La rapprochement avec l'Association Réunionnaise des écoles de cirque (ARAC - Île de la Réunion) a permis de lancer une session de formation au TIAC pour les pédagogues de ce territoire. La FFEC et l'ARAC continuent d'envisager une expérimentation autour d'une affiliation régionale d'Outre-Mer.

Les instances fédérales ont affirmé la nécessité de se déplacer dans les territoires d'Outre-Mer qui comportent des écoles fédérées afin de connaître leurs enjeux spécifiques, cela nécessite des recherches de fonds.

## 6.

### LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE

La FFEC a accompagné en 2023 des écoles de cirque dans l'accueil de volontaires en service civique grâce à son agrément collectif délivré par l'Agence du Service Civique. Les écoles de cirque souhaitant se rattacher à l'agrément collectif doivent remplir 3 conditions :

- Être un organisme sans but lucratif Français ou un organisme public, ayant plus d'un an de fonctionnement
- Avoir réalisé au moins une ré-adhésion à la FFEC
- Pour les structures adhérentes non agréées : enclencher le processus d'agrément «pratique amateur» dans l'année suivant l'accueil du-de la volontaire. L'objectif étant d'obtenir l'agrément 3 ans maximum après ce premier accueil.

Cet agrément collectif a été renouvelé pour trois ans en 2021, et propose trois missions-cadres aux structures souhaitant accueillir des jeunes en service civique :

- "Sensibiliser aux arts du cirque les publics les plus éloignés de la pratique artistique et culturelle";
- "Promouvoir l'engagement au sein des écoles de cirque et les liens entre les écoles de cirque et les acteurs culturels, éducatifs, sociaux du territoire" ;
- "Favoriser les pratiques inclusives dans l'enseignement des arts du cirque".

Ces 3 missions ont été mises en œuvre par 13 volontaires, accueillis dans 10 écoles adhérentes de la FFEC. Les volontaires ont été accueillis pour des missions de 8 mois en moyenne, avec un volume hebdomadaire moyen de 23h par semaine.

Les jeunes ont pu, au cours de leur mission, participer à l'organisation des ateliers de cirque dans les écoles ainsi qu'à l'entretien des locaux et du matériel. Ils ont contribué à l'organisation d'événements au sein de leur structure d'accueil ainsi qu'aux actions de promotion et d'animation territoriale.

Cet agrément collectif prendra fin le 21 avril 2024. La demande de renouvellement d'agrément est en cours de traitement et devrait permettre aux structures qui y sont rattachées d'accueillir des volontaires en service civique jusqu'en 2027.





**1. LES OUTILS DE COMMUNICATION**

**2. LA GOUVERNANCE FÉDÉRALE**

**3. L'ÉQUIPE FÉDÉRALE**

**5**

# LE FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

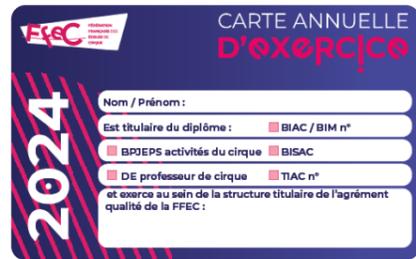
# 1. LES OUTILS DE COMMUNICATION

## IMPRESSION ET GOODIES

La FFEC édite des supports de communication print et numérique essentiellement à destination de ses adhérent-es.



Panneaux d'agrément 2024



Carte d'exercice 2024



Licence 2024



Affiche carte de France 2023 des membres de la FFEC



Autocollants



Plaquette 2024

Des supports de communication sont créés de manière ponctuelle en fonction de l'évaluation des besoins :

- **Rencontres Nationales**
  - Dépliant programme des Rencontres Nationales 2023
  - Ecocup
  - Tote Bag
  - Éventail
  - Conduite du Labo Cirque
  - Carte d'invitation à la DiscoFFEC
- **Commissions**
  - Classeurs et Fiches sécurité (Commission Pédagogie)
  - Fiches jeux (Commission Pédagogie)
  - Affiche et Flyers VHSS (Commission Égalité & Mixité)
  - Livret Formation des référent-es VHSS (Commission Égalité & Mixité)
- **EGEAC**
  - Affiches
  - Flyers
  - Rollup
- **Général**
  - Cartes de correspondance
  - Cartes de visite
  - Parchemins TIAC (mention du RNCP)



Logo Rencontres Nationales 2023



Tote bag



Rollup



Carte d'invitation



Dépliant Rencontres Nationales 2023

## LE NUMÉRIQUE

La communication numérique est prépondérante, elle permet d'assurer un échange régulier avec les membres et de faciliter le partage d'informations par le biais de divers outils.

### Le site internet

Le site internet de la FFEC répond à deux objectifs :

- La centralisation de l'ensemble des ressources nécessaires au réseau de la fédération
- La création d'un espace de partage d'information pour le réseau

On y trouve alors les documents administratifs relatifs aux instances, les "petites annonces" de matériels et d'offres d'emploi (**environ 83 annonces en 2023**) et le relais de l'actualité du secteur des écoles

de cirque dans son ensemble (**20 articles postés en 2023**).

En 2023 la page "Service Civique" a été créée. On peut y retrouver les conditions de rattachement à l'agrément collectif ainsi que la charte. La page sera alimentée selon les besoins.

Le site à également évolué en interne en ajoutant, avec les développeurs, des fonctionnalités nécessaires à la gestion du site et des adhésions.

### Google Analytics

(données sur l'année 2023)

Suite à un changement de système de *Google Analytics* en début d'année 2023, les données du mois de Janvier, Février et Mars 2023 ne sont pas disponibles.

**8.3k**  
Utilisateur·rices

### Google search console

(données sur l'année 2023)

**28.4k**  
Nombre total de clics

**563k**  
Nombre total d'impressions

>> Le nombre total de clics correspond au nombre de fois qu'un utilisateur a cliqué pour accéder à votre site. Le calcul de cette valeur dépend du type de résultat de recherche.

>> Le nombre total d'impressions correspond au nombre de fois qu'un internaute a vu un lien vers votre site dans les résultats de recherche.

L'analyse des deux outils Google ne nous permet pas de comparer les statistiques de 2022 face à 2023. Cependant la tendance reste la même avec une baisse de trafic lors des grandes vacances et un pic à la rentrée et ouverture de la campagne d'adhésion.

### La newsletter

Éditée mensuellement par Mailjet, elle permet d'informer les écoles sur les actualités majeures du réseau. Suite au changement de poste la newsletter a changé de ton, d'allure et de titre. Maintenant "FFECNews", la newsletter informe et transmet les dernières nouveautés et informations nécessaires au réseau. Celle-ci est organisée en 3 parties :

- Informations relative à la FFEC et son réseau
- FREC'king news : focus mensuelle sur l'activité d'une FREC
- Informations des partenaires

Mailjet permet aussi de faire des mailings pour des informations ponctuelles, des appels à projets, ou encore des convocations.

### Les réseaux sociaux

La FFEC est présente sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

La FFEC dispose d'une page et d'un compte Facebook, permettant de nourrir des échanges quotidiens avec ses adhérent·es mais aussi le grand public. LinkedIn fonctionne de la même manière avec une page et un compte qui le gère.

Facebook permet un relais rapide des informations des écoles du réseau, des partenaires et bien sûr de la fédération. LinkedIn est plus adapté au communication relative aux partenaires de la filière. Instagram pour les événements et participations diverses de la FFEC.

### Facebook



Sur la page  
**3034**  
abonnés **+2 %**  
sur l'année 2023

**2732**  
mentions J'aime **+5 %**  
sur l'année 2023

Sur le compte  
**5137**  
amis **+2,8 %**  
sur l'année 2023

### Instagram



**1284**  
abonnés  
**+17 %**  
sur l'année 2023

### LinkedIn



Sur la page  
**83**  
abonnés  
**+43 %**  
sur l'année 2023

Sur le compte  
**242**  
abonnés  
**161**  
relations

## 2. LA GOUVERNANCE FÉDÉRALE

Le nouveau mode de gouvernance fédérale a été inauguré en 2019. Il consiste à enrichir le projet fédéral par les travaux de plusieurs **commissions de travail thématiques**. Le Bureau Fédéral, élu directement au sein et par le Conseil d'Administration et présidé par Florent Fodella, s'est réuni 7 fois, dont 1 de manière exceptionnelle, afin d'organiser la mise en œuvre du projet fédéral. Le Conseil d'Administration (CA) compte 15 membres et s'est réuni 6 fois dans différentes écoles de cirque du réseau (tableau ci-dessous).

Le Conseil d'Administration est l'organe qui prend les décisions qui engagent le projet fédéral : budget, projets, actions, etc.

Enfin, institution socle de la gouvernance fédérale, les Assemblées Générales ont été réunies 2 fois : en avril (Châlons-en-Champagne - 51) et octobre (Auch - 32). C'est au cours des Assemblées Générales que sont décidées et validées les orientations principales de la fédération : plan VHSS, États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (EGEAC), validation de l'action fédérale, etc.

La totalité de l'engagement bénévole des membres des écoles de cirque pour la Fédération est comptabilisé et évalué à **2258 heures en 2023**. Cela fait l'objet d'une valorisation dans les comptes.

### Membres du Conseil d'administration

NOM PRÉNOM	COLLÈGE	ÉCOLE	BUREAU FÉDÉRAL
Angelier Eric	Centre de formation	ARC EN CIRQUE	Trésorier
Carayre Sandrine	FREC	PASSING	
Chartier Pierre	Pratique amateur	TURBUL'	
Chiaberto Thierry	FREC	DAUPHICIRQUE EN DRÔME	
Declercq Emilie	Pratique amateur	FLIP FLAP	
Dumont Sandrine	Centre de formation	CRAC DE LOMME	
Fodella Florent	Centre de formation	PISTE D'AZUR	Président
Forget Daniel	Pratique amateur	LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE	
Gaudin Julia	FREC	BALTHAZAR	
Guerin Michael	FREC	CIRQUON'FLEXE	
Guerin Yohan	Centre de formation	AFCA	
Marcault Tiphaine	Pratique amateur	LA CITÉ DU CIRQUE	Secrétaire
Panchot Yann	FREC	GRAINE DE CIRQUE	
Supiot Damien	Pratique amateur	POP CIRCUS	Vice-président
Therond Caroline	Pratique amateur	VENTS DE CIRQUE	Secrétaire adjointe

Instance	Date	Ville	Structure
Bureau Fédéral	19/01/2023	Montreuil	Siège
Conseil d'Administration	27-28/01/2023	Marseille	ARCHAOS - Biennale Internationale des Arts du Cirque (BIAC)
Bureau Fédéral	07/03/2023	Montreuil	Siège
Conseil d'Administration	17-18/03/2023	Chambéry	Arc En Cirque
Assemblée Générale	08/04/2023	Châlons-en-Champagne	CNAC
Bureau Fédéral	10/05/2023	Visio	
Bureau Fédéral	07/06/2023	Montreuil	Siège
Conseil d'Administration	23-24/06/2023	Le Mans	Le Plongeoir, Pôle National Cirque - Le Mans Fait Son Cirque
Bureau Fédéral	24-26/08/2023	Beausemblant	Dauphi'Cirque
Bureau Fédéral	05/10/2023	Montreuil	Siège
Conseil d'Administration	15-16/10/2023	Nimes	Turbul'
Conseil d'Administration	25/10/2023	Auch	Festival CIRCa
Assemblée Générale	27/11/2023	Auch	Festival CIRCa
Bureau Fédéral	28/11/2023	Montreuil	Siège

## LES COMMISSIONS

Cinq commissions thématiques (“Accompagnement des écoles”, “Pédagogie”, “Animation et Développement du territoire”, “Formation”, “Égalité et Mixité”) ont pour objectif de s’emparer des actions en cours et de participer activement à l’évolution du projet fédéral. Elles sont ouvertes à tous·tes les licencié·es du réseau, de manière à ouvrir la participation à l’élaboration

des orientations fédérales en dehors des mandats électifs. Elles comptent 44 participant·es et chacune est coordonnée par un·e administrateur·rice. Un·e membre de l’équipe du siège participe également aux réunions et entreprend de centraliser les résultats de travaux de ces groupes de réflexion.

### LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT

La commission “Accompagnement” s’est réunie à sept reprises, de février à décembre. Elle est composée de 6 membres. La commission a consacré cette année à faire part de son regard sur la refonte de l’Agrément Centre de Formation ainsi qu’à réfléchir de manière opérationnelle au suivi des agréments qualité Pratique Amateur. Par ailleurs, elle a continué à produire des avis et propositions sur le cadre des formations référent·es VHSS, sur le contenu et les

modalités du module « Gestes, postures, parades » (ces éléments étant liés au plan de prévention fédéral VHSS).

Des questionnements ont émergé au sein du groupe sur l’accompagnement spécifique des écoles adhérentes d’Outre-Mer. Enfin, la modification du calendrier et du protocole des primo-adhésions a été validée par les instances sur proposition de la commission Accompagnement.

### LA COMMISSION PÉDAGOGIE

La commission “Pédagogie” s’est réunie huit fois, de février à novembre. Composée de 10 membres, elle a entrepris de finaliser et d’éditer des fiches jeux pour les pédagogues du réseau et a produit 3 nouvelles fiches sécurité sur les objets d’équilibres mobiles (monocycle, rola-bola, boule d’équilibre). Une expérimentation autour de l’analyse d’œuvre circassienne a pris la forme d’une formation courte intitulée “L’Ecole du Spectateur de Cirque” lors du festival Le Mans Fait Son Cirque.

La commission a également été mise à contribution pour la mise à jour du livret de l’initiateur·ice (livret notamment destiné aux tiacistes). Une réflexion permanente s’établit au sujet de formations continues diverses :

mise en piste, analyse fonctionnelle du mouvement dansé, inclusion dans les cours de cirque... ainsi que sur des temps d’échanges entre professeur·es du réseau. Le besoin de reproduction des formations courtes déjà réalisées dans le réseau a trouvé écho auprès des autres commissions, notamment “Formation” et “Animation et Développement”. En parallèle, la commission prépare d’ailleurs une formation pédagogique « L’élève au cœur de son propre apprentissage » (titre provisoire). Elle a pu également donner son expertise sur le contenu et les modalités du module fabriqué autour des « Gestes, postures, parades » (lié au plan de prévention fédéral contre les VHSS).

### LA COMMISSION ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La commission “Animation et développement du territoire” s’est réunie 7 fois entre janvier et octobre 2023. La commission, composée de 7 membres, a travaillé sur plusieurs projets :

- Cartographie des écoles de cirque “non adhérentes” à la FFEC présentes sur le

territoire

- Mise en place et lancement des “projets structurants”
- Suivi des “Projets FREC”
- Finalisation de “plaquettes FREC” à destination des institutions régionales (prévue pour 2024)

### LA COMMISSION FORMATION

La commission “Formation” s’est réunie 9 fois en 2023, entre le mois de janvier et le mois de décembre. La commission, composée de 11 membres, a notamment mis en place la “formation management” pour la deuxième année consécutive. De plus, le “Conseil de perfectionnement”, organisé en son sein, permet d’évaluer et

de suivre les différentes formations TIAC. Enfin, une répartition en “groupes de travail” a notamment permis d’entamer un travail sur plusieurs réflexions : cadrage d’un dispositif “d’aide initiateur·rice” ; création d’un nouveau diplôme pour développer un parcours de formation pédagogique au sein du réseau FFEC.

### LA COMMISSION ÉGALITÉ ET MIXITÉ

La commission “Égalité et Mixité” s’est réunie cinq fois de mars à décembre 2023. Il s’agit de la plus récente des commissions, née sur l’impulsion du plan fédéral de prévention et de lutte contre les VHSS (Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels).

La commission est composée de 9 membres. Ses missions sont de sensibiliser aux VHSS les publics des écoles de cirque de pratique amateur et des centres de formation professionnelle, de créer des outils de prévention aux violences sexistes adaptés aux écoles de cirque du réseau, de contribuer à l’élaboration des formations des référent·es VHSS et des pédagogues du réseau et de mettre en place des veilles en sciences sociales et juridiques (ressources et recherches : genre, droits des minorités, égalité, mesures institutionnelles “égalité et diversité” dans le monde culturel).

Pour sa première année de fonctionnement, la commission s’est saisie de sujets diversifiés : la production d’affichages préventifs pour publics des écoles de cirque, le projet de diffusion d’une conférence témoignée sur les violences faites aux personnes LGBTQIA+ à destination des adolescent·es des écoles de cirque, ainsi que la production d’un manuel écriture inclusive et de langage inclusif à utiliser pendant les activités des écoles.

La commission s’est rendue disponible pendant les Rencontres Nationales de la FFEC 2023 lors des ateliers des élèves et a opéré à des observations des numéros présentés aux plateaux nationaux ainsi qu’aux ateliers profs-élèves. Un membre de la commission a également participé à l’élaboration du module “Gestes, postures, parades” qui sera intégré aux formations de prévention

## PLÉNIÈRE DES COMMISSIONS

Enfin, deux réunions plénières de toutes les commissions se sont tenues à Châlons-en-Champagne (CNAC) le 7 avril et à Auch (CIRCa) le 26 octobre, afin de traiter les sujets de manière transversale et de faire émerger des travaux en commun.

En plus de cette participation importante des bénévoles au fonctionnement de la Fédération, d'autres réunions mobilisent

des élu·es et bénévoles pour la préparation et la mise en œuvre de projets ponctuels (Etat Généraux de l'Enseignement, TIAC au RNCP, plan VHSS, etc.).

## 3. L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

En 2023, l'équipe du siège s'est stabilisée et n'a connu qu'un seul départ, celui de Véronique Buquant. **Océane Lobota** a été recrutée au poste d'assistante administrative en février 2023. Elle s'occupe du secrétariat, de l'accueil et de l'organisation des instances.

Océane a rejoint l'équipe en place :

- **Valentin Becasse**, chargé de mission animation du territoire
- **Camille Henwood**, chargée de communication
- **Vanille Louis**, chargée de mission accompagnement des écoles
- **Guida Rodrigues**, responsable administrative
- **Raphaël Vigier**, directeur